

Danse

Les classes d'initiation sont ouvertes aux enfants âgés de 6 à 8 ans. À partir de 8 ans, les élèves intègrent le cursus d'études chorégraphiques composé de trois cycles. Durant le premier cycle (4 ans), l'apprentissage des grands principes de base qui définissent la danse est abordé (placement, équilibre, chute, saut...) ainsi que la formation au langage chorégraphique classique.

Musique

À la suite de l'éveil, les élèves peuvent intégrer le cursus musical vocal ou instrumental classique. Réparti sur deux premiers cycles de 4 ans, le cursus associe l'apprentissage de la formation musicale et la pratique collective, et donne accès à plusieurs enseignements optionnels comme l'initiation au jazz, et pour ceux qui le souhaitent,

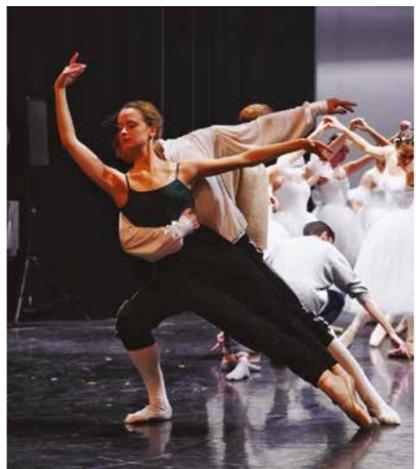
Dès le deuxième cycle, pendant quatre ans, les élèves s'initient à l'endurance, et se forment afin d'acquérir la capacité de s'auto-évaluer. À l'issue, ils pourront poursuivre sur une pratique amateur (CEC) ou s'orienter vers une formation préprofessionnelle (COP).

l'entrée en cursus Jazz à l'issue de leur année d'initiation.

Le troisième cycle débouche sur un certificat d'études musicales (CEM) ou, selon le niveau et l'engagement de l'élève, sur un cycle d'orientation professionnelle (COP).

Le Cycle d'Orientation Professionnelle (COP)

Destiné aux étudiants en voie de préprofessionnalisation souhaitant se spécialiser dans leur discipline instrumentale, vocale ou chorégraphique, ce cycle regroupe un ensemble d'unités de valeur (UV) théoriques et pratiques débouchant en deux ou trois ans, sur un Diplôme d'Études Musicales ou Chorégraphiques (DEM-DEC), à l'issue duquel les élèves peuvent s'engager vers une ou deux années de perfectionnement instrumental ou chorégraphique préparant aux concours d'entrée dans l'enseignement supérieur.



CONSERVATOIRE
À RAYONNEMENT
DÉPARTEMENTAL MARCEL DUPRÉ

7, boulevard des Nations Unies
92190 - Meudon
01 46 29 32 96
conservatoire.meudon@seineouest.fr

HORAIRE D'ACCUEIL
DU SECRÉTARIAT
Lundi, mardi, jeudi
et vendredi : 10 h / 18 h
Mercredi : 9 h 30 / 18 h

Fermé pendant
les vacances scolaires
et les jours fériés

Ville de Meudon

Conservatoire

MEUDON

Musique • Danse • Théâtre



1 auditorium de 120 places

43 enseignants

38 disciplines

747 élèves

MEUDON

Conservatoire Marcel Dupré

DIRECTION DAVID ZAMBON

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Meudon est un établissement labellisé par l'État.

Créé en 1972, le Conservatoire porte le nom Marcel Dupré en hommage au célèbre organiste et compositeur qui résida à Meudon. Installé dans une ancienne école, le Conservatoire a inauguré en mars 2017 ses nouveaux locaux répondant à la fois aux normes d'accessibilité en vigueur et aux besoins spécifiques de l'enseignement artistique. Il bénéficie d'une nouvelle bibliothèque, de plusieurs salles supplémentaires et d'un auditorium indépendant de 120 places équipé d'un nouvel orgue. À 150 mètres, l'annexe située au Potager du Dauphin reçoit les classes de jazz, d'art dramatique et de danse. L'Espace

Robert Doisneau accueille quant à lui les cours d'éveil musical ainsi que les cours « Musique et Handicap ».

Acteur de la programmation culturelle de Meudon, le Conservatoire est un lieu d'enseignement artistique qui a pour mission d'éveiller les enfants à la musique, à la danse et au théâtre. Échelonné sur trois cycles, le cursus permet aux élèves de s'aguerrir individuellement, de se former à travers les pratiques collectives et de mieux appréhender la scène.

Lorsqu'ils le souhaitent, la formation peut les conduire vers un enseignement préprofessionnel sanctionné par le Diplôme d'études musicales ou le Diplôme d'études chorégraphiques (diplômes reconnus par l'État).



BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON
SÈVRES
VANVES
VILLE-D'AVRAY

seineouest.fr
0800 10 10 21
Numéro d'appel gratuit



Instruments

- ▶ Alto
- ▶ Basson
- ▶ Clarinette
- ▶ Contrebasse
- ▶ Cor
- ▶ Flûte traversière
- ▶ Guitare
- ▶ Hautbois
- ▶ Harpe
- ▶ Orgue
- ▶ Percussions
- ▶ Piano
- ▶ Saxophone
- ▶ Trombone
- ▶ Trompette
- ▶ Tuba
- ▶ Violon
- ▶ Violoncelle
- ▶ Guitare basse, Piano jazz, Batterie Jazz, Contrebasse jazz

Pratiques vocales

- ▶ Atelier d'art lyrique
- ▶ Chant lyrique
- ▶ Chant choral junior (7-14 ans)
- ▶ Classe à Horaires Aménagés Vocale
- ▶ Ensemble vocal
- ▶ Technique vocale jeunes voix

Pratiques collectives

- ▶ Ensemble de guitares
- ▶ Musique de chambre
- ▶ Orchestre d'harmonie (cycle 1 et 2)
- ▶ Orchestre d'harmonie Meudon-Sèvres
- ▶ Orchestres à cordes (cycles 1 et 2)
- ▶ Orchestre Symphonique Marcel Dupré (3^e cycle)

Culture musicale

- ▶ Analyse
- ▶ Composition/écriture
- ▶ Éveil
- ▶ Formation musicale
- ▶ Formation musicale chanteurs
- ▶ Formation musicale musiciens de l'orchestre hors cursus
- ▶ Histoire de la musique (3 modules)
- ▶ Histoire de la musique vocale
- ▶ Musique assistée par ordinateur (MAO)

Danse

- ▶ Analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé (AFCMD)
- ▶ Classique (cursus)
- ▶ Contemporain (cursus)
- ▶ Initiation
- ▶ Formation musicale du danseur
- ▶ Histoire de la musique de danse

Art dramatique

- ▶ Initiation dès 10 ans
- ▶ Cursus à partir de 14 ans
- ▶ Danse pour le théâtre

Éveil Musical

Les enfants de 4 à 7 ans suivent un cours d'éveil pendant deux ans puis une année d'initiation à la formation musicale. Initiés à la pratique vocale, ce cours leur permet d'appréhender le monde sonore qui les entoure, par la découverte des rythmes et des sons, et de se familiariser avec les différents instruments qu'ils pourront pratiquer dès le premier cycle d'études musicales (accessible dès 7 ans).



Une Classe à Horaires Aménagés Vocale (CHAM)

À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Issue du partenariat entre l'École élémentaire Ferdinand Buisson et le Conservatoire Marcel Dupré, la classe à horaires aménagés est ouverte aux élèves, du CE1 au CM2, qui disposent d'une appétence pour le chant et d'une motivation affirmée. Outre l'enseignement général, les

élèves de cette formation bénéficient d'un enseignement musical intégré au temps scolaire dispensé par les professeurs du Conservatoire pendant le temps de classe (formation musicale et chant choral).

Art dramatique

Accessible aux élèves dès l'âge de 10 ans en initiation, le cursus d'art dramatique accueille les élèves à partir de 14 ans. Il s'étend sur trois cycles d'étude contenant des cours hebdomadaires, des

ateliers ponctuels (voix, mouvement dansé) et des classes de maître. Le dernier cycle est sanctionné par un Certificat d'Études Théâtrales.



Musique & handicap

L'objectif de ce parcours est de permettre aux enfants en situation de handicap d'accéder à la pratique instrumentale ou vocale.

Des ateliers dédiés au clavier, à la flûte à bec, au djembé et à la voix, sont proposés la première année et adaptés aux capacités de l'enfant. La présence d'un parent pourra être demandée de façon ponctuelle ou permanente durant les

cours. Ces séances ont lieu à l'espace culturel Robert Doisneau, à Meudon-la-Forêt, les jeudis après l'école. L'inscription fait suite à un entretien préalable entre les parents, l'enfant et le professeur, afin de présenter le contenu pédagogique du projet. La validation de l'inscription est déterminée à l'issue de ce temps d'échanges.

Les Conservatoires de Grand Paris Seine Ouest

BOULOGNE-BILLANCOURT | VILLE-D'AVRAY - CHAVILLE | ISSY - VANVES | MEUDON | SÈVRES

Grand Paris Seine Ouest participe activement à la vie culturelle locale à travers les nombreuses activités artistiques et pédagogiques des Conservatoires des villes de Boulogne Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville-d'Avray.

Le réseau des Conservatoires propose un large éventail d'enseignements en musique, danse et théâtre. Chaque Conservatoire non classé ou à rayonnement communal (CRC) est adossé à un Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD), excepté pour Boulogne-Billancourt qui est un Conservatoire à Rayonnement régional.

Cette organisation territoriale a formé les binômes suivants : Ville-d'Avray avec Chaville, Issy-les-Moulineaux avec Vanves, et Meudon avec Sèvres.

Ces rapprochements ont été pensés pour respecter l'identité de chaque établissement tout en construisant des projets fédérateurs. Des actions sont toujours partagées avec le Conservatoire à Rayonnement Régional de Boulogne-Billancourt tel que le 3^e cycle préprofessionnel dédié au jazz et aux musiques improvisées.

Le réseau des Conservatoires de Grand Paris Seine Ouest continuera à favoriser une réelle dynamique d'échanges entre les élèves et les professeurs et à proposer un enseignement pluriel et diversifié, toujours plus proche des attentes des élèves.

